



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Date



LA CFDT PREMIER SYNDICAT DE FRANCE DANS LE PRIVÉ

DÉCLARATION CFDT RÉUNION

CCE DU 18 JANVIER 2018

M. le Président,

Nous vous souhaitons une bonne année pour vous et votre entourage, faite de réussites pour notre Société. Contrairement aux années passées, ce vœu est réaliste car les fondamentaux économiques s'annoncent bons ; y compris dans l'aéronautique.

Pour notre Société cette nouvelle année démarre de manière contrastée avec l'annonce très positive d'une nouvelle commande de 12 Rafale au Qatar (avec une option de 36) et le lancement de 2 nouveaux Falcon dans un contexte de reprise d'activité pour l'aviation d'affaire.

Malgré l'annulation du programme 5 X et ses conséquences sociales, industrielles et financières, votre discours de début d'année se veut résolument optimiste mais nous attendons de connaître les orientations stratégiques de la Société pour 2018 afin de les commenter et de nous positionner formellement.

Il est vrai que les perspectives de nouvelles commandes export Rafale sont réelles et qu'en parallèle votre décision de lancer deux nouveaux avions dans un marché désormais porteur doivent nous rendre très confiants dans l'avenir.

La CFDT se réjouit de cette situation et partage donc ce bel optimisme qui doit engendrer un mieux-être social, qu'il s'agisse de temps de travail, de salaires mais aussi d'emploi. Les sujets d'amélioration ne manquent pas ...

Sur le Temps de travail,

Au terme de deux mois de discussions la DG a transmis un projet d'accord aux trois organisations syndicales représentatives. Ce projet prévoit qu'en cas de non signature, la Société appliquerait unilatéralement les propositions du 19 Décembre 2017.

Cette situation appelle deux remarques principales.

Principalement, votre absence de volonté de laisser à libre disposition les 4^{ème} et 5^{ème} semaine de congés créé du mécontentement au point que près de 3000 salariés, répartis sur tous les sites, ont signé une pétition CFDT/CGT pour manifester leur désarroi et incompréhension. Il faut d'ailleurs noter que notre demande de laisser la libre disposition des semaines considérées avec, en parallèle, le positionnement de jours sur le mois de Mai, répondaient à votre souhait de traiter la fameuse semaine « gruyère ». Nous sommes convaincus que cette solution n'impactera pas la productivité ; bien au contraire, nous attendons de votre part que vous adressiez un message social positif aux salariés. Nous vous assurons qu'il sera très bien perçu !

La CFDT ne comprend pas pourquoi vous souhaitez accoler la 4^{ème} semaine aux 3 semaines de fermeture alors qu'en acceptant de ne plus la laisser au choix des établissements vous renoncez à la fermeture complète des établissements. Permettre la prise de la 4^{ème} semaine entre le 1^{er} juin et le 31 octobre posera moins de problème que de concentrer les absences une semaine avant la fermeture ou une semaine après. La contrepartie acceptée par la CFDT et la CGT est la prise de congés RTT par anticipation permettant ainsi la fermeture des établissements une semaine supplémentaire au mois de mai.

Nous vous rappelons que vous n'avez légalement pas le droit d'imposer la prise de congés de 5^{ème} semaine ou de jour RTT de manière unilatérale.

Par ailleurs, la CFDT continue de mettre en garde la DG sur une application unilatérale dont nous vérifions chaque jour qu'elle serait irrégulière du point de vue légal. Un courrier est d'ailleurs adressé en ce sens aujourd'hui à la DG par la Fédération des Métaux CFDT.



Sur l'emploi,

En parallèle du plan de transformation, quelle est l'évolution des effectifs de la société et par site. Les projets d'agrandissements ou de constructions sont-ils justifiés par rapport aux baisses des effectifs envisagés, accentués par des départs volontaires en plus des CFC. Nous constatons une baisse globale des effectifs alors que paradoxalement les surfaces ne cessent d'augmenter.

Ce CCE devrait mettre en évidence des plans de charge en évolution positive. Mais, pour l'instant, votre plan de transformation se traduit notamment par des projets d'agrandissement ou de construction avec, en parallèle une baisse globale et historique des effectifs.

Il vous appartient donc là aussi de décider une reprise significative de l'emploi ; par nécessité industrielle pour maintenir les compétences DASSAULT et accroître la réactivité dans les sites autant que pour répondre à la demande sociale. Le site d'Argenteuil a été particulièrement touché par les pertes d'emploi et les transferts. Aujourd'hui, le personnel est déstabilisé et les signaux négatifs s'accumulent. Quelles solutions envisagez-vous pour résoudre les problèmes de ce site ?

L'emploi se décline aussi en termes de respect des accords signés, notamment l'accord GPEC sur les CFC. Or, il semble que des consignes strictes sont données dans les sites pour arrêter totalement ce dispositif. Pour la CFDT, il doit perdurer car il permet de libérer des salariés en fin de carrière tout en ouvrant de nouvelles possibilités d'embauche désormais. De plus, la CFDT apprécierait que les signataires de l'accord en soient informés si tel était le cas. Enfin, en pratiquant de la sorte, vous avez donné à nos salariés anciens une perspective réelle de départ anticipé méritée. Ne plus honorer cette possibilité créerait une redoutable démotivation, parfaitement contraire à la dynamique que vous souhaitez et qui est nécessaire à l'avenir de notre Société. Au-delà des publics concernés, les plus jeunes regardent aussi ; ils peuvent légitimement être déstabilisés par ce qui serait un indélicat manque de considération sociale.

L'emploi, c'est aussi l'important tissu de sous-traitants qui contribuent à l'excellence de nos fabrications et à la réussite globale de notre Société. Vous avez d'ailleurs toujours affirmé, Monsieur le Président, l'importance de maintenir notre réseau de sous-traitants dans les phases conjoncturelles difficiles car ils sont (évidemment) indispensables pour faire face à la reprise.

Or, en région, et singulièrement en Région Nouvelle Aquitaine, nous sommes régulièrement alertés par des défaillances économiques de sous-traitants aéronautiques du fait de nos difficultés. Plusieurs entreprises annoncent des PSE, comme la Société SERTA qui vient de procéder à 14 licenciements (après du chômage partiel) ou la Société A&T qui a réalisé de lourds investissements sur le 5 X, a créé un bureau en Inde mais annonce un PSE pour 29 personnes.

La CFDT partage avec vous la nécessité de maintenir un réseau de sous-traitants qui sécurise l'emploi. Mais nous considérons aussi que notre Société, donneuse d'ordre, a une responsabilité sociale importante dans la gestion des difficultés.

Nous vous demandons donc d'avoir une politique de sous-traitance respectueuse de nos partenaires mais aussi, qu'en cas de PSE incontournable, les salariés licenciés soient prioritaires pour une embauche dans notre Société, voire à minima dans le réseau de sous-traitants Dassault des différents bassins d'emploi. Nous savons solliciter des fonds publics mutualisés pour cofinancer nos projets locaux, nous devons aussi mutualiser les solutions de reclassement quand le pire arrive.

Sur les salaires,

Après des années d'inquiétude, suivies d'une année 2017 de contraintes pour les salariés, et alors que désormais les feux passent au vert, il est temps d'acter socialement cette nouvelle situation. Les salariés ont fait preuve d'une grande mesure, d'un accompagnement très raisonné des difficultés que nous avons connu ; aujourd'hui, ils s'impatientent et attendent un retour conséquent.

Au stade d'une négociation salariale qui n'a pas encore réellement commencé, nous vous demandons de donner à la DRH une feuille de route ambitieuse et de nature à mobiliser les énergies pour les challenges à relever.

La CFDT fera des propositions en fonction de la nouvelle situation et perspectives.

En conclusion,

Sachez M. Le Président que les élus/es CFDT apprécient votre écoute autant que votre disponibilité dans nos CCE. Pour peu que vous considériez positivement nos demandes, notamment sur l'accord NAO temps de travail et sur les NAO salaires/emploi qui s'ouvrent, et l'ensemble du Personnel sera particulièrement satisfait.

